

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **16 décembre 2010**

Délibération n° 2010-1920

commission principale : finances, institutions et ressources

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Désignation des représentants du Conseil et des associations au sein de la commission consultative des services publics locaux

service : Direction de la prospective et du dialogue public

Rapporteur : Monsieur Lyonnet

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : vendredi 3 décembre 2010

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : lundi 20 décembre 2010

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Buna, Mme Guillemot, M. Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Brachet, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Crédoz, Mme Gelas, M. Claisse, Mme Frih, MM. Rivalta, Appell, Ariagno, Augoyard, Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mme Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Broliquier, Buffet, Mmes Cardona, Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagonne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Fournel, Galliano, Geourjon, Gignoux, Gillet, Gléréan, Goux, Havard, Huguet, Imbert Y., Joly, Kabalo, Lambert, Le Bouhart, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Meunier, Millet, Morales, Muet, Ollivier, Petit, Pili, Plazzi, Quiniou, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rudigoz, Sturla, Suchet, Terrot, Mme Tifra, MM. Touraine, Uhrich, Mme Vallaud-Belkacem, M. Vaté, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Mme Yérémiàn.

Absents excusés : MM. Reppelin (pouvoir à M. Abadie), Da Passano (pouvoir à M. Vincent), Mme Elmalan (pouvoir à M. Balme), MM. Charrier (pouvoir à Mme Besson), Daclin, Philip (pouvoir à M. Kimelfeld), Mme Pédrini, MM. Passi (pouvoir à M. Claisse), Charles (pouvoir à M. Buna), Bernard R. (pouvoir à Mme Gelas), Bouju (pouvoir à Mme Vullien), Mme Peytavin (pouvoir à M. Millet), MM. Vesco (pouvoir à M. Desbos), Assi (pouvoir à M. Petit), Julien-Laferrière, Mmes Bailly-Maitre (pouvoir à M. Le Bouhart), Baume (pouvoir à Mme Vessiller), Bocquet (pouvoir à M. Quiniou), MM. Braillard (pouvoir à Mme Frih), Chabert (pouvoir à M. Gignoux), Chabrier, Forissier (pouvoir à M. Meunier), Gentilini (pouvoir à M. Terrot), Grivel (pouvoir à M. Bousson), Guimet (pouvoir à M. Lyonnet), Imbert A. (pouvoir à M. Desseigne), Jacquet (pouvoir à M. Lévêque), Justet, Mme Levy (pouvoir à M. Buffet), MM. Pillon (pouvoir à Mme Cardona), Réale (pouvoir à M. Plazzi), Rousseau (pouvoir à M. Suchet), Sangalli (pouvoir à Mme Roger-Dalbert), Thévenot (pouvoir à M. Cochet), Touléron (pouvoir à M. Fournel), Vurpas (pouvoir à M. Crimier).

Absents non excusés : Mme Dognin-Sauze, M. Blein, Mme Ait-Maten, M. Albrand, Mme Bab-Hamed, M. Genin, Mme Ghemri, M. Giordano, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Lebuhotel, Nissanian, Mmes Palleja, Perrin-Gilbert, Pesson, Pierron, MM. Serres, Thivillier, Turcas, Vergiat.

Séance publique du 16 décembre 2010**Délibération n° 2010-1920**

commission principale : finances, institutions et ressources

objet : **Désignation des représentants du Conseil et des associations au sein de la commission consultative des services publics locaux**

service : Direction de la prospective et du dialogue public

Le Conseil,

Vu le rapport du 24 novembre 2010, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

La commission consultative des services publics locaux (CCSPL) de la Communauté urbaine de Lyon est composée de 26 associations et de 20 conseillers communautaires titulaires ayant chacun un suppléant.

Représentants du conseil de Communauté

Les représentants de la Communauté urbaine de Lyon (titulaires et suppléants) ont été désignés par délibération n° 2008-0276 du conseil de Communauté du 24 septembre 2008. En application de l'article L 1413-1 du code général des collectivités territoriales, les membres de cette commission sont désignés dans le respect du principe de la représentation proportionnelle.

Sur ce fondement, monsieur Claude Pillonel, appartenant au groupe Centriste et démocrate, était membre titulaire de la CCSPL, suppléé par monsieur Bernard Gillet.

La désignation d'un nouveau représentant et, le cas échéant, de son suppléant

Suite au décès de monsieur Claude Pillonel, il est nécessaire de procéder à la désignation d'un nouveau représentant titulaire. Au cas où monsieur Bernard Gillet serait désigné représentant titulaire, il conviendrait de procéder à la désignation d'un nouveau représentant suppléant.

Représentants associatifs

Les membres associatifs (2 représentants par association) ont été désignés par délibération n° 2008-0276 du 24 septembre 2008, puis renouvelés par délibération n° 2010-1339 du 22 mars 2010.

L'Union des Comités d'Intérêts Locaux (UCIL) est notamment représentée par monsieur Michel Salager et le Comité de liaison et d'action des usagers des administrations (CLAUDA) par monsieur Jean-François Aulas. Suite à leurs démissions de cette commission, il convient de désigner de nouveaux représentants ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission finances, institutions et ressources ;

Vu l'accord unanime de l'assemblée pour procéder à un vote à main levée, en application de l'article L 2121-21 du code général des collectivités territoriales ;

Vu le résultat du scrutin ;

DELIBERE

1° - Prend acte de la démission de messieurs Michel Salager et Jean-François Aulas de la commission consultative des services publics locaux, au titre des membres représentant les associations.

2° - Désigne :

a) - monsieur Bernard Gillet comme représentant titulaire du conseil de Communauté, pour la durée du mandat en cours, au sein de la commission consultative des services publics locaux,

b) - monsieur Alain Joly comme représentant suppléant du conseil de Communauté, pour la durée du mandat en cours, au sein de la commission consultative des services publics locaux.

3° - Nomme :

a) - madame Marie-Pierre André, comme représentant titulaire au sein de la commission consultative des services publics locaux, au titre de l'UCIL,

b) - madame Jacqueline Mondino, comme représentant titulaire au sein de la commission consultative des services publics locaux, au titre de CLAUDA.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 20 décembre 2010.